

AUGMENTER LA PRODUCTIVITE AGRICOLE

Dans son immense majorité, la population africaine est rurale. L'agriculture est donc la principale préoccupation économique de la plupart des Africains. Elle joue un rôle essentiel non seulement dans la qualité de vie de la plupart d'entre eux, mais aussi dans l'économie nationale de presque tous les États africains. Au cœur des stratégies de croissance économique de ces pays, il est prévu d'augmenter la production agricole, d'en accroître l'efficacité et de la diversifier. En appui aux initiatives agricoles du NEPAD pour la croissance et le développement durable, nous nous engageons à :

7.1 Faire du soutien de l'agriculture africaine une plus grande priorité internationale, conformément au cadre de référence et aux priorités du NEPAD, y compris :

En appuyant la réforme et le financement des institutions internationales et des organismes de recherche qui se penchent sur les besoins prioritaires de l'Afrique en matière de développement agricole;

En contribuant aux efforts déployés pour renforcer la recherche agricole en Afrique ainsi que la recherche consacrée à des questions et à des thèmes qui revêtent une importance particulière pour l'Afrique;

En collaborant avec les pays africains pour rendre l'APD apportée à l'agriculture, au développement rural et à la sécurité alimentaire plus efficace là où il existe des stratégies de développement cohérentes reflétées dans les priorités budgétaires des gouvernements.

7.2 Collaborer avec les pays africains afin de réduire la pauvreté grâce à

une plus grande productivité et à une plus forte compétitivité durable, y compris :

En contribuant à l'utilisation responsable de nouvelles technologies éprouvées, y compris la biotechnologie, de manière sûre et adaptée au contexte africain, afin d'accroître les productions végétales, tout en protégeant l'environnement grâce à un usage réduit de sols fragiles, d'eau et de produits chimiques agricoles;

En étudiant, en partageant et en facilitant l'utilisation responsable de la biotechnologie pour répondre aux besoins en matière de développement;

En aidant les agriculteurs à avoir plus facilement accès à des informations clés sur les marchés, grâce aux moyens de communication traditionnels et à des technologies de pointe, et en renforçant parallèlement les collaborations internationales existantes afin d'améliorer les compétences en gestion des agriculteurs;

En encourageant les partenariats dans la recherche et la vulgarisation agronomiques et hydrologiques afin de mettre au point et d'adopter des techniques répondant à la demande, y compris des agriculteurs à faible revenu et disposant de peu de ressources, en vue d'augmenter la productivité agricole et d'améliorer la capacité de commercialiser les produits agricoles et alimentaires, y compris les produits de la pêche.

En collaborant avec les pays africains pour promouvoir les droits de propriété et les droits sur les ressources;

En appuyant l'intégration d'un souci de parité entre les sexes dans toutes les politiques agricoles et connexes, ainsi que des mesures ciblées visant à garantir le droit des femmes au même accès à la technologie, au soutien technique, aux droits fonciers et au crédit;

En collaborant avec les pays africains pour soutenir le développement de l'infrastructure agricole, y compris la production, les transports et les marchés;

En collaborant avec les pays africains pour élaborer des politiques agricoles judicieuses, intégrées dans des stratégies de réduction de la pauvreté.

7.3 Nous efforcer d'accroître la sécurité alimentaire en Afrique, y compris :

En collaborant avec les pays africains pour intégrer la sécurité alimentaire dans les efforts de réduction de la pauvreté et instaurer un climat politique et institutionnel qui permette aux pauvres de mieux vivre de l'agriculture, grâce, notamment, au développement rural;

En collaborant avec les organisations internationales compétentes pour faire face aux graves pénuries alimentaires qui frappent l'Afrique australe cette année;

En collaborant avec les pays africains afin d'intensifier les efforts visant à améliorer la qualité et la diversité de l'alimentation en y ajoutant des micronutriments et en améliorant les techniques d'enrichissement;

En appuyant l'Afrique dans les efforts qu'elle déploie pour mettre en place des systèmes de contrôle de l'innocuité et de la qualité des aliments, notamment en aidant les pays à élaborer une réglementation, des procédures d'exécution et des cadres institutionnels appropriés; En appuyant les efforts visant à améliorer les techniques agricoles et à mieux les faire connaître.